

CHSCT MEN
Réunion extra-ordinaire du 27 août 2020
Déclaration liminaire de la FSU



Vous avez convoqué une réunion extraordinaire du CHSCT ministériel, en amont d'une rentrée qui s'annonce assez difficile sur le plan sanitaire. Le nouveau protocole sanitaire a été présenté hier par le ministre lors de sa conférence de presse, puis a été mis en ligne sur le site du ministère. Si nous avons raté sa publication - puisque désormais c'est là que nous devons aller chercher les documents à l'ordre du jour des réunions - le protocole nous a été adressé par mail ce matin.

La FSU se questionne donc sur le sens de cette réunion, comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises l'année dernière.

L'article 60 du décret 82-453 impose la consultation du CHSCT « sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité. »

Ces documents cités par la réglementation doivent être « également communiqués, pour avis, aux inspecteurs santé et sécurité au travail ». Qu'en est-il ? Pourrez-vous nous présenter l'avis des ISST avant que nous puissions donner notre avis sur le protocole ?

Avez-vous l'intention de soumettre à notre consultation le protocole qui a déjà été diffusé ?

Nous posons ces questions car nous constatons que le ministre a à nouveau choisi délibérément en diffusant largement le nouveau protocole de ne respecter ni la réglementation ni les représentants des personnels en CHSCT.

Les réunions bilatérales avec les organisations syndicales ne peuvent se substituer à la consultation du CHSCT qui doit pouvoir être en mesure de proposer des amendements et d'émettre des avis.

Sur le fond, la FSU ne partage pas l'optimisme du ministre qui ne prend pas la mesure de la situation de cette rentrée scolaire.

Un protocole allégé a été publié fin juillet, alors que le monde médical s'accordait pour alerter sur un rebond épidémique possible en septembre, c'est assez incompréhensible. De plus un protocole qui laisse la place belle à l'interprétation, loin d'éditer des règles rassurantes mais ~~plutôt laissant~~ reportant la responsabilité d'une éventuelle reprise de la contamination sur les personnels et l'organisation locale. Ce n'est pas acceptable !

Pour s'en défendre, le ministre se veut rassurant : tout est prêt ! L'accueil de tous les élèves est prêt alors que les enseignant.es n'ont pas encore repris, qu'aucun bilan n'a été tiré de la période passée, que ce soit au niveau de l'organisation matérielle ou encore humaine !

Qu'en est-il des nombreuses écoles dont les sanitaires ne permettaient déjà pas en mai un lavage des mains régulier ? Qu'en est-il du recensement des personnels fragiles qui auront

quelques difficultés à reprendre le chemin de l'école, surtout dans les zones où le virus circule fortement ? Quelle solution a été pensée afin de répondre à l'obligation qui est faite à l'employeur quant à la santé et à la sécurité au travail des personnels ? Quelle solution également pour les remplacer au cas où ? En cas de contagion, on a tout prévu dit le ministre alors que rien n'est précisé sur la marche à suivre en cas de suspicion ou de covid avéré : qui doit être contacté ? Comment s'effectue la remontée d'informations ? Qu'est-ce qui est mis en place localement ? Quelle politique de test ? Qui prend la décision de mettre en quatorzaine ? Quelle situation administrative pour les agent.es ? Ces questions se posent encore aujourd'hui car des situations aberrantes se sont produites au printemps dernier, avec des bras de fer nécessaires pour obtenir par exemple un test, qui s'est révélé parfois positif.

La FSU, comme beaucoup, partage l'idée du retour à la normale pour toutes et tous, mais nous ne sommes pas dans une situation normale, le virus est encore là, il prend de l'ampleur de jour en jour. L'exemple de l'île de la Réunion est frappant : malgré le satisfécit du ministre des Outre-mer, des écoles sont restées fermées. Le bilan que nous n'avons cessé de réclamer aurait peut-être permis d'organiser réellement et sérieusement la rentrée : côté bâti scolaire, bien évidemment, afin de permettre le lavage des mains, geste pourtant simple au 21^e siècle ; mais aussi comme l'a fait l'Italie, un recrutement massif de personnels aussi bien pour encadrer les groupes d'élèves que pour l'enseignement.

Au-delà de la préoccupation sanitaire, il y a la préoccupation pédagogique : retrouver le sens du métier est un incontournable, retrouver les élèves, relancer les dynamiques collectives pour apprendre ensemble ... Pour la FSU, il n'est pas question du retour de toutes et tous à l'école le 1^{er} septembre absolument mais du retour de toutes et tous pour l'année scolaire ! Avec les précautions qui s'imposent ! Aujourd'hui, par manque d'anticipation, il va falloir faire comme si de rien n'était !

Une autre problématique est toujours sans réponse : qu'en est-il de la reconnaissance en accident de service des personnels ayant contracté la covid-19 ?

Et puis, il n'est pas possible de conclure cette déclaration liminaire sans aborder les choix du ministre qui font courir des risques psycho-sociaux aux enseignant.es à travers certaines de ses annonces médiatiques et injonctions : compter sur l'organisation d'évaluations nationales en début d'année pour la mise en place du suivi personnalisé des élèves est une injure à la professionnalité des collègues. Tout comme la mise en ligne d'un plan de continuité pédagogique, particulièrement prescriptif, qui standardise le travail et relègue les enseignant-es à des exécutant-es. Cette rentrée, si particulière nécessitera beaucoup d'attention pour permettre aux élèves de renouer avec l'école, avec le groupe, avec les apprentissages, avec l'envie de revenir à l'école Elle doit aussi reposer sur une confiance dans le travail et la professionnalité des enseignant-es. Ils et elles savent faire leur travail comme ils et elles ont déjà assuré la continuité du service public d'éducation l'année dernière dans une année particulièrement difficile.

La FSU le rappelle : préparer la rentrée, c'est anticiper ! et nous ne sommes pas certains que seuls les enjeux sanitaires et pédagogiques ont guidé la rédaction de ce protocole